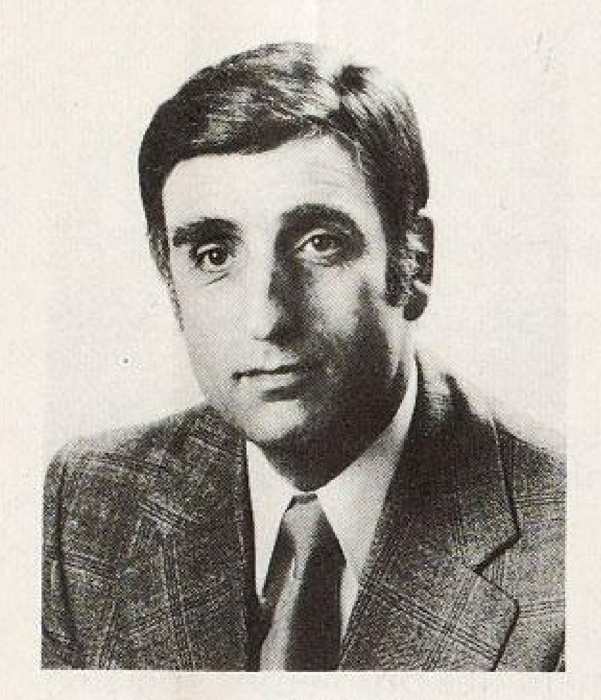


Jean FALALA

Député depuis 1967,
Conseiller Régional,
Conseiller Général,
Candidat R.P.R.
Union pour une
Nouvelle Majorité

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 14 JUIN 1981
2e Circonscription de la Marne

ELECTRICES, ELECTEURS,

Les Français ont choisi un nouveau Président de la République. Leur choix doit être respecté.

Les élections législatives ne peuvent pas constituer une revanche car on ne prend pas de revanche sur le suffrage universel, souverain.

QUEL EST DONC L'ENJEU ?

Au cours de la campagne électorale, Monsieur F. MITTERRAND a affirmé solennellement, face à Monsieur V. GISCARD d'ESTAING qui lui reprochait de vouloir appliquer le Programme socialiste, qu'il n'était en aucun cas lié par ce dernier. **Il prit l'engagement de gouverner avec la Majorité Parlementaire que les Français éliraient, quelle qu'elle soit.**

Il est capital qu'il n'y ait pas à l'Assemblée Nationale une majorité de députés socialistes et communistes qui imposeraient au Président de la République un programme qui n'est pas le sien et dont la majorité des Français ne veut pas. Car ce programme prévoit notamment :

- le déplafonnement des cotisations sociales pour les Cadres, c'est-à-dire la fin de leur système de retraite,
- la suppression de la liberté d'enseignement,
- une grave menace sur les professions libérales, le commerce et l'artisanat indépendants,
- un accroissement des impôts pour les particuliers et les entreprises, par la suppression notamment du quotient familial et l'imposition des Allocations Familiales.

TOUT AU CONTRAIRE, UNE AUTRE POLITIQUE, tournée prioritairement vers la création d'emplois, les économies du train de vie de l'Etat, la reprise des investissements, la défense du franc, l'allégement des charges pour les citoyens et les entreprises, s'impose.

Elle devra être appliquée par une nouvelle majorité élargie, mais elle ne pourra l'être que dans le cadre de notre société de liberté et d'initiative et non sous le dirigisme contraignant d'une société marxiste et bureaucratique.

MON ACTION

I - CE QU'ELLE FUT HIER :

Depuis 14 ans, à 4 reprises, vous m'avez élu pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Ces mandats, je me suis efforcé de les remplir au SERVICE DE TOUS, sans aucune exception, SANS AUCUNE DISTINCTION D'OPINION.

Disponible et accessible, j'ai reçu à mon domicile ou dans mes permanences, tous ceux qui sollicitaient aide ou conseils. J'ai dialogué avec toutes les Associations, toutes les Organisations Syndicales qui l'ont souhaité. J'ai répondu à tous ceux qui m'ont écrit.

A l'Assemblée Nationale, j'ai beaucoup travaillé, consacrant essentiellement mon activité de membre de la Commission des Affaires Sociales, Culturelles et Familiales, à la défense des intérêts des personnes âgées, des femmes, des anciens combattants, des mutualistes et au règlement des problèmes sociaux, emploi et sécurité sociale particulièrement.

II - CE QU'ELLE SERA DEMAIN :

Considérant le Monde si troublé qui nous entoure et les difficultés redoutables causées par une crise que personne ne nie plus, j'approuverai les textes qui me paraîtront bons pour la France et les Français. Par contre, je m'opposerai fermement à tous ceux qui me sembleront néfastes.

MES PRIORITES

L'EMPLOI - Créer des emplois, notamment pour les jeunes et les femmes, et non pas répartir la pénurie, ce qui diminuerait le pouvoir d'achat et menacerait le paiement des retraites.

- Protéger et reclasser les Cadres et Agents de Maîtrise.

ALLEGEMENT DES IMPOTS - Exonérer de l'impôt sur le revenu tous ceux dont les ressources mensuelles sont inférieures à 5.000 F. brut.

- Supprimer la taxe professionnelle.

LES VEUVES - Pensions de réversion des veuves portées progressivement de 50 à 75 %.

PROTECTION DE LA NATURE - Exemples : Protection de la qualité de l'eau et des nappes phréatiques. Création de jardins familiaux.

L'AGRICULTURE - Exiger l'application du Marché Commun Agricole et garantir le pouvoir d'achat des agriculteurs comme celui des autres catégories sociales.

LES ANCIENS COMBATTANTS - Appliquer les conclusions de la Commission Tripartite qui prévoit un rattrapage des pensions de 14,26 %

MAINTIEN ET PROTECTION DES PROFESSIONS LIBERALES, DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE INDEPENDANTS, etc...

NE VOUS ABSTENEZ PAS !

DES LE PREMIER TOUR, VOTEZ EFFICACE

SOUTENEZ L'ACTION DE :

JEAN FALALA

CANDIDAT R.P.R. - UNION POUR UNE NOUVELLE MAJORITÉ

REMPLAÇANT EVENTUEL

Jean-Claude THOMAS
31 ans,
Chirurgien dentiste

Vu : le candidat

Imprimé en France Matot Braine Reims